

Concours commun

AGENT DES FINANCES PUBLIQUES, DOUANES ET CCRF

Annales corrigées

Concours commun

AGENT DES FINANCES PUBLIQUES, DOUANES ET CCRF

Annales corrigées

Frédéric Lephay

Enseignant formateur en français, culture générale,
communication, histoire-géographie

Marie-Virginie Speller

Professeure de mathématiques et de statistiques,
elle accompagne des candidats pour la préparation de tests
et de concours

Pierre Siroteau

Formateur aux épreuves écrites et orales des concours des
fonctions publiques territoriales et d'État. Membre de jury
de concours de catégorie C à A (CIG Petite Couronne)

Thibault Couarc'h

Enseignant en éducation physique et sportive (EPS)
et en activité physique adaptée (APA)

Mise en page : Belle Page
Image de couverture : © fizkes-iStock

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2020

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-080958-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

De candidats à professionnels

1

Épreuve de pré-admissibilité

QCM en français, connaissances générales, calcul et raisonnement

1. Présentation de l'épreuve	10
1. Modalités de l'épreuve	10
2. Conseils	10
Sujet 1 : Session 2018 ★	12
Corrigés	22
Sujet 2 : Session 2016 ★★	33
Corrigés	42
Sujet 3 : Session 2014 ★	50
Corrigés	58
Sujet 4 : Session 2012 ★★★	65
Corrigés	72
Sujet 5 : Inédit ★★★	81
Corrigés	88
Sujet 6 : Inédit ★★★	98
Corrigés	105

Niveau de difficulté du plus facile au plus difficile : ★, ★★ ou ★★★

Épreuve d'admissibilité

Résolution d'un cas pratique

1. Présentation de l'épreuve	116
1. L'épreuve	116
2. La gestion du temps : adopter une stratégie gagnante	117
2. Bien comprendre le sujet et recenser les éléments de réponse	119
1. Analyser la demande	119
2. Analyser le sommaire (liste des documents du dossier)	120
3. Adopter une lecture efficace des documents	121
4. La prise de notes	122
3. Savoir structurer les écrits	124
1. Partie I : « Réponse à des questions »	124
2. Partie III : « Rédaction »	124
Sujet 1 : Session 2019 ★ ★	126
Corrigés	146
Sujet 2 : Session 2017 ★	150
Corrigés	168
Sujet 3 : Session 2015 ★ ★	173
Corrigés	192

Épreuve d'admission

Entretien avec le jury

1. Présentation de l'épreuve	198
1. Quelques précisions sur l'épreuve d'admission	198
2. Caractéristiques de cet entretien	198
3. La méthode d'évaluation	199
2. Conseils pour réussir cet entretien	200
1. La préparation	200
2. Travailler sa présentation	200
3. Actualiser ses connaissances	201
4. Apprendre à maîtriser son comportement	201

3. La préparation à l'entretien	202
1. Préparer sa présentation	202
2. Se préparer à répondre aux questions du jury	202
4. L'entretien	204
1. Le début de l'entretien	204
2. La partie : présentation	204
3. La partie : échange avec le jury	204
4. La fin de l'entretien avec le jury	204
Répondre aux questions du jury	205

Épreuve d'admission

Épreuve d'exercices physiques

1. Présentation de l'épreuve	216
1. Les épreuves	216
2. Les dispenses	216
2. Préparation aux épreuves	217
1. Test d'endurance musculaire des membres supérieurs (« les pompes »)	217
2. Épreuve d'endurance musculaire du bas du dos et de la ceinture pelvienne (« le gainage »)	218
3. Préparation à l'épreuve du 60 m	219
4. Préparation à l'épreuve du 2 000 m	221
3. Carnet d'entraînement	223
Présentation des barèmes de notation	227
1. Barème homme	227
2. Barème femme	228

De candidats à professionnels

1 Présentation du concours

Depuis 2008, vous pouvez présenter le concours externe d'agent de constatation des douanes dans le cadre d'un concours commun, organisé conjointement par la direction générale des finances publiques, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, et la direction générale des douanes et droits indirects.

Il n'existe pas de programme spécifique de révision : les connaissances sont celles requises à la fin du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement professionnel de niveau V.

Au moment de votre inscription, en fonction des places offertes, vous devrez choisir de concourir soit dans la branche « administrative », soit dans la branche « surveillance ».

a. La branche « administrative »

Si vous choisissez la branche « administrative », vous devrez classer par ordre de préférence chacune des administrations (direction générale des douanes et droits indirects, direction générale des finances publiques, direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), pour lesquelles des postes sont ouverts. Ces vœux sont modifiables jusqu'à la date de clôture des inscriptions.

Dans cette branche les activités sont :

- travail le plus souvent en équipe et au contact du public : suivi et contrôle des opérations du commerce international ;
- travail sur documents en entreprises dans le secteur des contributions indirectes (tabacs et alcools, métaux précieux, produits pétroliers), perception de taxes sectorielles (sur les poids lourds, les navires de plaisance, etc.).

Attention

En cas de réussite au concours commun, votre affectation définitive dans l'une des directions ci-dessus dépendra de vos vœux, mais aussi de votre rang de classement au concours.

b. La branche « surveillance »

Si vous choisissez la branche « surveillance », vous devrez passer une épreuve supplémentaire d'exercices physiques et deviendrez agent de constatation des douanes de la branche de la surveillance.

Comme agent de constatation des douanes, vous exercerez vos fonctions dans l'une des deux branches d'activité de la douane, ce qui vous offre des possibilités de parcours professionnels variés et évolutifs.

Au sein de la branche surveillance, les activités sont :

- travail au contact du public pour des missions de lutte contre la fraude (trafics de contrefaçons, de stupéfiants, d'espèces animales ou végétales protégées, de marchandises prohibées ou fortement taxées, etc.) ;

- sous certaines conditions (obtention d'une qualification), fonctions de spécialistes (maître de chien pour la détection des stupéfiants ou bien des armes et explosifs, technicien ou opérateur radio, mécanicien, marin, etc..).

2 Les conditions pour concourir

Il n'y a pas de limite d'âge pour concourir.

a. Candidature externe

Pour faire acte de candidature à titre externe au concours, vous devez obligatoirement :

- **pour tous les candidats** à un emploi d'agent de constatation des douanes : satisfaire à l'enquête administrative préalable au recrutement.
- **pour l'accès à la branche administrative** : posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou d'un des États faisant parti de l'accord sur l'espace économique européen, d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse. Toutefois, l'accès à certains emplois est réservé aux seuls titulaires de la nationalité française, ces emplois étant liés à l'exercice de prérogatives de puissance publique ou inséparables de l'exercice de la souveraineté nationale.
- **pour l'accès à la branche de la surveillance** : l'attention est appelée sur le fait que les emplois de cette branche peuvent comporter une participation à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'État réservée aux candidats de nationalité française. Vous devez jouir de l'intégralité de vos droits civiques et être en position régulière au regard des dispositions du code du service national ; les mentions portées au bulletin n° 2 du casier judiciaire doivent être compatibles avec l'exercice des fonctions.
- **pour les agents de la branche de la surveillance** : il faut remplir les conditions d'aptitude physique particulières exigées pour l'exercice des fonctions (déclaration d'aptitude au service actif par un médecin agréé). Vous devez être titulaire du brevet d'études du premier cycle du second degré (diplôme national du brevet, CAP, BEP) ou d'un diplôme reconnu équivalent, ou bien justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans à temps plein dans un emploi de niveau au moins équivalent à celui exercé par un agent de constatation des douanes.

À noter que ces conditions de diplômes ou d'expérience professionnelle ne sont pas opposables aux mères et pères d'au moins trois enfants, ainsi qu'aux sportifs de haut niveau (reconnus par le ministère chargé des Sports).

b. Candidature interne

Pour faire acte de candidature à titre interne, vous devez obligatoirement :

- Remplir les conditions indiquées aux trois premiers points du concours externe.
- Être fonctionnaire ou agent de droit public de l'État, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière, militaire ou agent en fonction dans l'organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions.
- Justifier d'une année de services publics effectifs (services civils ou militaires) au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Remarque

Depuis 2012 les services accomplis en qualité de militaire sont reconnus pour faire acte de candidature à titre interne.

3 Les épreuves

a. Épreuve de pré-admissibilité (durée 1 h 30, coefficient 1)

Il s'agit d'une épreuve de QCM d'environ soixante questions. L'objectif est de vérifier les connaissances des candidats en orthographe, conjugaison, vocabulaire, calcul et connaissances générales mais aussi leurs capacités de raisonnement.

b. Épreuve d'admissibilité (durée 3 heures, coefficient 2)

Il s'agit d'une épreuve de cas pratique. L'objectif est de vérifier les capacités des candidats à :

- extraire d'un dossier des informations pour apporter des réponses à des questions ;
- extraire d'un dossier des informations chiffrées pour les présenter sous forme d'histogramme ou pour compléter un tableau ;
- extraire d'un dossier des informations et s'appuyer sur les connaissances du candidat pour rédiger une note de deux pages.

c. Épreuve d'admission (durée 15 minutes, coefficient 2)

Il s'agit d'un entretien. L'objectif est d'analyser les motivations et les aptitudes à exercer les fonctions spécifiques au sein du ministère.

d. Épreuve d'admission spécifique aux agents des douanes branche surveillance (coefficient 1)

Il s'agit d'une épreuve physique. L'objectif est de mesurer les aptitudes des candidats, compte tenu des spécificités des missions confiées aux agents des douanes branche surveillance. Ainsi, quatre tests sont à réaliser :

- deux tests d'endurance musculaire (pompes et gainage) ;
- deux courses (60 mètres et 2 000 mètres).

4 L'inscription

Le candidat doit constituer un dossier d'inscription demandé auprès des services organisateurs, l'inscription étant réalisée soit par télé inscription directe sur le site internet ; soit par envoi postal du dossier d'inscription.

Chaque concours fait l'objet d'un arrêté publié au Journal officiel précisant le nombre des postes à pourvoir et les dates d'inscription (retrait et dépôt des dossiers). Ces dates sont strictement définies et doivent être impérativement respectées par les candidats. Toute candidature tardive ou incomplète est rejetée.

Effectifs et statistiques de réussite pour le concours externe 2018

	Branche administrative		Branche surveillance	
	Chiffres	Moyenne générale	Chiffres	Moyenne générale
Inscrits	15 883		8 770	
Présents à l'épreuve de pré-admissibilité	7 346		4 266	
Pré-admissibles	5 519	8,49/20	1 555	7,68/20
Admissibles	3 866	9,54/20	414	9,23/20
Admis	992	10,64/20	100	10,44/20
Inscrits sur liste complémentaire	1 148		144	

5 Les métiers de la douane

a. Le cadre d'emplois comprend trois grades

- Agent de constatation des douanes 2^e classe.
- Agent de constatation principal des douanes 2^e classe.
- Agent de constatation principal des douanes 1^{re} classe.

b. Les différentes grilles indiciaires

La grille indiciaire d'un agent de constatation des douanes et droits indirects décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent de constatation des douanes et droits indirects selon le grade.

Agent de constatation principal des douanes 2^e classe

Corps : Agent de constatation des douanes et droits indirects.

Grade : Agent de constatation principal des douanes 2^e classe - Échelle C2.

Catégorie : C.

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	351	328	1 an	1 537,02 €
2	354	330	2 ans	1 546,39 €
3	357	332	2 ans	1 555,76 €
4	362	336	2 ans	1 574,50 €
5	372	343	2 ans	1 607,31 €
6	380	350	2 ans	1 640,11 €
7	403	364	2 ans	1 705,71 €

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
8	430	380	2 ans	1 780,69 €
9	444	390	3 ans	1 827,55 €
10	459	402	3 ans	1 883,78 €
11	471	411	4 ans	1 925,96 €
12	479	416	–	1 949,39 €

Agent de constatation des douanes 1^{re} classe

Corps : Agent de constatation des douanes et droits indirects.

Grade : Agent de constatation des douanes 1^{re} classe - Échelle C1.

Catégorie : C.

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	347	325	1 an	1 522,96 €
2	348	326	2 ans	1 527,64 €
3	349	327	2 ans	1 532,33 €
4	351	328	2 ans	1 537,02 €
5	352	329	2 ans	1 541,70 €
6	354	330	2 ans	1 546,39 €
7	356	332	2 ans	1 555,76 €
8	362	336	2 ans	1 574,50 €
9	370	342	3 ans	1 602,62 €
10	386	354	3 ans	1 658,85 €
11	407	367	–	1 719,77 €

Agent de constatation principal des douanes 1^{re} classe

Corps : Agent de constatation des douanes et droits indirects.

Grade : Agent de constatation principal des douanes 1^{re} classe - Échelle C3.

Catégorie : C.

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	374	345	1 an	1 616,68 €
2	388	355	1 an	1 663,54 €
3	404	365	2 ans	1 710,40 €
4	422	375	2 ans	1 757,26 €
5	445	391	2 ans	1 832,24 €
6	457	400	2 ans	1 874,41 €
7	475	413	3 ans	1 935,33 €
8	499	430	3 ans	2 014,99 €
9	518	445	3 ans	2 085,28 €
10	548	466	-	2 183,69 €

Au traitement brut ci-dessus s'ajoutent éventuellement :

- une indemnité de résidence;
- le supplément familial de traitement pour enfant(s) à charge ainsi que certaines primes.

c. Évolution professionnelle

Les **concours internes** permettent d'évoluer vers les **métiers du contrôle et de l'inspection**.

6 Les métiers de la DGCCRF

a. Le cadre d'emplois comprend trois grades

- Adjoint de contrôle principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes 1^{re} classe.
- Adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes 1^{re} classe.
- Adjoint de contrôle principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes 2^e classe.

Remarque

Valeur du point au 1^{er} février 2017 : 4,686025

b. Les différentes grilles indiciaires

La grille indiciaire d'un adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes décrit la rémunération brute mensuelle d'un agent adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes selon le grade.

Adjoint de contrôle principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes 1^{re} classe

Corps : Adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Grade : Adjoint de contrôle principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes 1^{re} classe - Échelle C3.

Catégorie : C.

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	374	345	1 an	1 616,68 €
2	388	355	1 an	1 663,54 €
3	404	365	2 ans	1 710,40 €

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
4	422	375	2 ans	1 757,26 €
5	445	391	2 ans	1 832,24 €
6	457	400	2 ans	1 874,41 €
7	475	413	3 ans	1 935,33 €
8	499	430	3 ans	2 014,99 €
9	518	445	3 ans	2 085,28 €
10	548	466	-	2 183,69 €

**Adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes 1^{re} classe**

Corps : Adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Grade : Adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes 1^{re} classe - Échelle C1.

Catégorie : C.

Échelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	347	325	1 an	1 522,96 €
2	348	326	2 ans	1 527,64 €
3	349	327	2 ans	1 532,33 €
4	351	328	2 ans	1 537,02 €
5	352	329	2 ans	1 541,70 €
6	354	330	2 ans	1 546,39 €
7	356	332	2 ans	1 555,76 €
8	362	336	2 ans	1 574,50 €
9	370	342	3 ans	1 602,62 €
10	386	354	3 ans	1 658,85 €
11	407	367	-	1 719,77 €

**Adjoint de contrôle principal de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes 2^e classe**

Corps : Adjoint de contrôle de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Grade : Adjoint de contrôle principal de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes 2^e classe - Échelle C2.

Catégorie : C.

Échelon	Indice Brut	Indice majoré	Durée	Salaire brut
1	351	328	1 an	1 537,02 €
2	354	330	2 ans	1 546,39 €
3	357	332	2 ans	1 555,76 €
4	362	336	2 ans	1 574,50 €
5	372	343	2 ans	1 607,31 €
6	380	350	2 ans	1 640,11 €
7	403	364	2 ans	1 705,71 €
8	430	380	2 ans	1 780,69 €
9	444	390	3 ans	1 827,55 €
10	459	402	3 ans	1 883,78 €
11	471	411	4 ans	1 925,96 €
12	479	416	-	1 949,39 €

Outre le traitement brut ci-dessus s'ajoutent éventuellement :

- une indemnité de résidence ;
- le supplément familial de traitement pour enfant(s) à charge ainsi que certaines primes.

Épreuve de pré-admissibilité

QCM en français, connaissances générales, calcul et raisonnement

- Méthodologie : Présentation de l'épreuve
- Sujet 1 : Session 2018
- Sujet 2 : Session 2016
- Sujet 3 : Session 2014
- Sujet 4 : Session 2012
- Sujet 5 : Inédit
- Sujet 6 : Inédit



1 heure 30 min • Coef 1



1 Modalités de l'épreuve

- L'épreuve se présente sous la forme de QCM à quatre choix possibles dont un seul est correct. Elle est composée de 54 à 56 questions selon les années (54 questions en 2018).
- Système de notation : le barème varie selon les années.
- Durée de l'épreuve : 1 h 30.
- Coefficient : 1.
- Note minimale pour être admis : toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

2 Conseils

a. Lors de votre préparation

Cette épreuve nécessite une préparation et de l'entraînement. Les questions sont plutôt abordables mais vous devez être rapide car vous ne disposez que d'une heure et demie pour traiter l'ensemble des 54 questions soit d'une minute quarante secondes par question !

b. Conseils de préparation selon les parties de l'épreuve

Français (grammaire, orthographe, conjugaison)

Les QCM de français sont des phrases à compléter avec la bonne orthographe ou la bonne conjugaison.

Faites les énoncés des annales des années précédentes puis sélectionnez les points de grammaire et d'orthographe que vous ne maîtrisez pas très bien. Reprenez les différentes règles et entraînez-vous en effectuant un maximum d'exercices.

Culture générale

Les QCM de culture générale portent sur la littérature, l'histoire et la géographie, l'art, l'économie, la politique, etc.

Entraînez-vous sur les annales des années précédentes et suivez l'actualité de près quelques semaines précédant le concours. Vous devez en connaître les faits marquants.

Mathématiques

Les QCM de mathématiques portent sur le programme de collège et de seconde (théorème de Pythagore, théorème de Thalès, équations, inéquations, etc).

Si certains chapitres du programme vous posent des problèmes de compréhension, relisez le cours et faites un maximum d'exercices sur ces points délicats.

Raisonnement

Les QCM de raisonnement portent sur la logique. Vous devez faire un maximum d'annales et d'exercices pour en maîtriser le fonctionnement. C'est une matière difficile dans la mesure où vous ne l'étudiez pas en classe.

c. Lors de l'épreuve

- Lisez la totalité du sujet avant de commencer. Cela vous permet de sélectionner les questions que vous maîtrisez le mieux.
- Répondez directement aux questions qui vous semblent faciles.
- Si vous ne parvenez pas à répondre à une question passez à la suivante pour ne pas perdre de temps.
- Une fois que vous avez terminé et si vous avez encore un peu de temps (en gardant 5 minutes pour la relecture) reprenez les questions auxquelles vous n'avez pas répondu.
- Relisez-vous !
- Gardez 5 minutes pour la relecture, c'est indispensable.
- Vérifiez notamment que vous avez bien noirci la case correspondante à votre réponse.